



La protection des titres par le droit pénal

Journée de l'ALJB 2026

Jean-Luc Putz

arendt.com

CONFIDENTIALITY REMINDER

This document is confidential and is intended solely for its recipient.
Do not distribute outside your organisation.



Introduction

- **Rôle du droit pénal** : garantir la confiance dans l'existence, l'authenticité et la circulation des titres
- **Entre abstraction juridique et réalisme pénal**
- **Historique & évolution de la législation**



Infractions pénales

■ Infractions spécifiques, Art. 160. Code pénal

- Actes incriminés : contrefaçon, altération, falsification
- Peines de réclusion de 10 à 15 ans
- Applicable aux titres dématérialisés ?

■ Application du droit commun

- Le titre, objet de l'infraction
 - Vol : soustraction d'une chose
 - Extorsion, escroquerie, abus de faiblesse, abus de confiance, cel frauduleux
 - Destruction
- Infractions-moyens: faux et usage de faux ; infractions informatiques
- Infractions de conséquence : blanchiment et recel



Saisies et confiscations

- Rappel du cadre légal
- Considérations pratiques
- Acquéreurs de bonne foi
- A quel niveau peut-on saisir un titre ?
- Modalités de la saisie et sort des titres saisis
- Rôle du Bureau de gestion des avoirs



Statistiques 2024

Tableau 11 : Saisies par catégorie

Catégorie	Nombre	Valeur (M€)
Comptes titres	36	149,624
Soldes créditeurs	303	144,994
Véhicules automoteurs	461	2,434
Immeubles	7	2,100
Numéraire	386	0,569
Autres biens	474	0,056
Actifs virtuels	12	-
Total	1 682	300,016

Source : rapport annuel du BGA 2024



Merci



Jean-Luc PUTZ

Partner
Business Crime
jean-luc.putz@arendt.com